Accusé certifié exécutoire



Réception par le préfet : 12/07/2022 Affichage : 12/07/2022

## COMMUNE DE ROZIER EN DONZY Département de la Loire DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 29 juin 2022

Membres : - afférents au Conseil : - en exercice :	15 14	Le vingt-neuf juin deux Mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
- présents : - votants :	9 9	<b>Présents</b> : BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FOUGERE Gilbert, FORISSIER Johan, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, SERVY Sylvain
Convocation en date du : 24 juin 2022 Affichée le : 24 juin 2022		Absents excusés: BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BONNEFOND Vincent, RODAMEL Karine, TISSEUR Fabienne Secrétaire de séance élu: FORISSIER Johan

	是一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个一个
N° 2022D509	DETERMINATION DU NOM DE L'ECOLE

Monsieur le Maire rappelle qu'en 2010, une consultation a été effectuée auprès des élèves pour nommer l'école de Rozier-en-Donzy.

5 propositions avaient été retenues par les élèves :

- L'arc-en-ciel
- Les doigts colorés
- L'école des roseaux
- La main colorée
- Le petit écolier

Le Conseil Municipal Enfants propose de choisir de dénommer l'école « Ecole des roseaux »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

**DENOMME** l'école primaire « Ecole des roseaux »

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document afférent.

ROZIER EN DONZY, le 11/07/2022 Signé : le Maire, Didier BERNE